



site Internet : <http://www.snptas-cgt.org>

**Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs
et de Service de l'Équipement et de l'Environnement**

Siège social et administratif :
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.
Plot 1 - 92055 - LA DEFENSE Cedex
Téléphone 01.40.81.83.12/83.40 Fax.01.40.81.83.16

CCP 5125 - 65 SPARIS

Courriel : Internet : sn-ptas-cgt.syndicat@carre.net
Intranet : Syndicat/SNPTAS/CGT/AC



Communiqué de presse

Contrôleur des Transports Terrestres, ces travailleurs de l'ombre... oubliés !

Les **Contrôleurs des Transports Terrestres sont chargés** – sous la tutelle du MEEDDAT (ministère de l'Écologie et du Développement Durables) - **du contrôle de l'activité des entreprises de transport routier de marchandises, et de voyageurs, en trafic national ou international. Ces contrôles s'opèrent sur route ou au siège des entreprises.**

En vérifiant le respect des différentes réglementations spécifiques au transport routier de marchandises et de voyageurs (temps de conduite, de repos et conditions d'emploi des conducteurs, poids, dimensions, vitesses des véhicules, autorisations et documents de transport, conditions de transport des marchandises dangereuses...), nous veillons au **respect des conditions de travail des conducteurs, au respect des conditions de concurrence, ainsi qu'à la sécurité de la circulation.**

Nous travaillons en partenariat constant avec les services de gendarmerie, de police, des douanes, et de l'inspection du travail des transports. Notre expertise, notre savoir faire et notre connaissance de ce secteur d'activité sont unanimement reconnus par les professionnels de la route (conducteurs, transporteurs routiers et fédérations professionnelles de transporteurs) ainsi que par les juridictions pénales auprès desquelles nous intervenons dans la rédaction d'avis judiciaires et à titre d'experts lors des audiences ou d'accidents de la route.

L'actualité routière apporte régulièrement son lot d'informations sur des cas de fraude au chronotachygraphe numérique (contrôle électronique des temps de conduite et de repos) ou au limiteur de vitesse, une pratique que nous constatons souvent dans nos contrôles sur de nombreux conducteurs (français et étrangers).

L'administration qui a dans un premier temps farouchement nié cette possibilité de fraude (l'inviolabilité du chronotachygraphe numérique était un argument majeur pour justifier sa mise en place), n'ignore plus maintenant ce phénomène.

La mise en place d'une politique de contrôle cohérente entre les tous les acteurs du contrôle routier, par l'annonce d'une note de cadrage du 1er ministre, se fait attendre. Face à de tels comportements qui nuisent aux conditions de sécurité routière, aux conditions de travail des conducteurs, et afin d'enrayer un phénomène qui risque de connaître un développement alarmant, l'état au travers de la compétence de ses agents doit assumer pleinement son rôle.

Or, face à des moyens insuffisants en personnel (450 contrôleurs pour tout le territoire national), face à l'absence de reconnaissance de l'évidente technicité de notre corps métier, **les organisations syndicales UNSA-SAFACTT et CGT SNPTAS représentatives du corps des Contrôleurs des Transports Terrestres du MEEDDAT ont déposés un préavis de grève le jeudi 23 octobre 2008. Une manifestation se déroulera jeudi matin à partir de 10h00 devant la Tour Pascal à la Défense puis sous le parvis de l'Arche de la Défense face au ministère.**

Face aux enjeux que constitue aujourd'hui déjà et encore plus demain le développement exponentiel du transport routier national et international sur nos routes, il est tant que le MEEDDAT adopte une véritable politique volontariste de contrôle et qui reconnaisse enfin la valeur de ses agents de contrôle par des rémunérations au moins égales aux autres corps de contrôle de la Fonction Publique. Le savoir faire et la compétence d'agents de l'Etat mérite une juste reconnaissance.

Contact : Pierre GUERIF Secrétaire Général de l'UNSA-SAFACTT 01.30.84.98.57 - 06.60.51.91.65

Gilles LECERC Responsable du collectif CTT pour la CGT SNPTAS 02.47.70.81.71 - 06.25.27.35.31